

**COMMUNE DE SIBIRIL – CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 27 novembre 2020 – 19H30 - Salle L'Atlantide**  
**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

**1 - FINANCES-AMENAGEMENT CENTRE BOURG – Subvention de la Région**

Le Conseil Municipal, par 12 voix « pour » (2 abstentions) :

considérant que la procédure de consultation pour l'attribution des travaux a été réalisée,

- confirme l'autorisation d'engagement des travaux projetés d'aménagement du centre bourg,
- précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2020,
- sollicite l'attribution d'une subvention de la Région pour le projet d'aménagement du centre bourg dans le cadre du contrat de partenariat Europe-Région-Pays de Morlaix 2014/2020, autorise le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

**2 - FINANCES-AMENAGEMENT CENTRE BOURG – Subvention DSIL plan de relance**

Le Conseil Municipal, par 12 voix « pour » (2 abstentions) :

considérant que la procédure de consultation pour l'attribution des travaux a été réalisée,

- confirme l'engagement des travaux avant la fin de cette année,
- précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2020,
- sollicite l'attribution d'une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2020 plan de relance pour le projet d'aménagement du centre bourg, autorise le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

**3- FINANCES/TRAVAUX – AMENAGEMENT CENTRE BOURG – Rénovation de l'éclairage publique – convention financière avec le SDEF**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte le projet de réalisation des travaux : Rénovation de 18 points lumineux au Bourg dans le cadre de l'aménagement du centre bourg (11 mâts et 7 façades), pour un montant estimé de 35 317,28€ HT,
- accepte le plan de financement dont versement de la participation communale estimée à 21 817,28 €,
- autorise le Maire à signer la convention financière conclue avec le SDEF pour la réalisation de ces travaux et ses éventuels avenants,
- s'engage à inscrire les crédits correspondants au budget principal 2021.

**4- FINANCES-AMENAGEMENT DU VILLAGE DE MOGUERIEC / phase II - 2è et 3è TRANCHES – financements**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- autorise le lancement en 2021 des travaux des tranches conditionnelles 1 et 2, (rue du Creach/rue des Marins Pêcheurs et rue du Port),
- autorise le Maire à solliciter les financements susceptibles d'être obtenus pour ces 2 tranches finales de travaux,
- s'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget principal 2021.

**5- AFFAIRES FONCIERES – Conservatoire du Littoral – proposition de cession de parcelles situées dans le périmètre de préemption (estuaire du Guillec)**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte la proposition financière du Conservatoire du Littoral pour l'acquisition d'un ensemble de parcelles situées dans le périmètre d'intervention récemment créé sur l'estuaire du Guillec.,
- autorise le Maire à signer l'acte de cession ainsi que tout document s'y rapportant.

**6- INTERCOMMUNALITE – COMMUNAUTE DE COMMUNES Haut Léon Communauté – Compétence GEMAPI – transfert de la compétence et adhésion au Syndicat Mixte de l'Horn**

A la demande de la communauté de communes Haut Léon Communauté, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur :

- le transfert de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA) au Syndicat Mixte de l'Horn pour les bassins versants du territoire communautaire « Horn », « Kérallé », « Guillec », « Penzé » et « La Flèche » ;
- l'adhésion de Haut Léon Communauté au Syndicat Mixte de l'Horn.

**7- URBANISME/VOIRIE – NUMEROTATION DES RUES ET QUARTIERS - modification et complément**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de modifier et compléter le tableau établi pour la numérotation des rues et quartiers : complément de la numérotation impasse du Theven.

**8- FINANCES – tarifs communaux**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de maintenir les tarifs communaux à leurs montants actuels (pas d'augmentation ni diminution).

### **9- ADMINISTRATION GENERALE – COMMISSIONS – commission environnement : mise en place**

Comité consultatif « Environnement et cadre de vie » créé par délibération du 05/06/2020 – composition :

- Les membres « élus » : Xavier CORDIER, président – Florence KAISER – Christian L'AOT – Jean-Jacques QUEMENER – Serge ABGRALL – Christian TANGUY.

- Les membres « non-élus » : Jean-Yves CREIGNOU – Thierry PICARD – Philippe QUIVIGER – Christophe LELOUTRE.

La commission a un rôle consultatif et donne son avis sur les affaires relevant de sa compétence.

Les décisions sont soumises au vote du conseil municipal ou sont prises directement par le maire, selon les cas.

### **10- ADMINISTRATION GENERALE – site internet**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la démarche de création d'un nouveau site internet.

### **11- FINANCES – BUDGET PRINCIPAL 2020 – décision modificative n°1**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la décision modificative n°1 au budget principal 2020 qui s'équilibre en section d'investissement à la somme de 4 500€.

### **12- ADMINISTRATION GENERALE – règlement intérieur du conseil municipal**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le règlement intérieur du conseil municipal.

AFFICHÉ LE 02/12/2020 – <i>le compte-rendu intégral des décisions du Conseil Municipal est affiché sur le panneau d'affichage intérieur de la mairie</i>
--

certifié conforme,

Sibiril le 02/12/2020

Jacques EDERN

Maire